





Communiqué de Presse

Enda inter-arabe, La Poste Tunisienne et Tunisie Telecom lancent la nouvelle version du service « MobiDinar »

Enda inter-arabe, l'organisation non-gouvernementale internationale qui est de loin la principale source de micro-crédit en Tunisie, vient de signer un accord avec Tunisie Telecom et La Poste Tunisienne pour le lancement de la nouvelle version du service « **MobiDinar** » pour offrir des solutions inédites de paiement à distance via mobile à ses plus de 260 000 clients.

La nouvelle version « **MobiDinar** » permet aux micro-entrepreneurs d'accéder en toute sécurité à plusieurs services tels que :

- la recharge des lignes téléphoniques fixes et mobiles (TT et Elissa),
- l'encaissement via mobile des mandats minute, des mandats bourse et des mandats internationaux Western Union,
- le paiement des factures (TT, STEG, SONEDE, fournisseurs de services Internet...),
- la consultation du solde et de l'historique du compte e-dinar et le transfert d'argent d'une carte e-dinar vers une autre.

La grande nouveauté est que la dernière version « **MobiDinar** » permet aux clients de Enda abonnés au service e-dinar de rembourser les mensualités de leurs micro-crédits Enda via mobile.

Cette solution de paiement mobile, développée en étroite collaboration entre Enda inter-arabe, Tunisie Telecom et la Poste Tunisienne, permettra à tous les clients Enda, dans les zones tant urbaines que rurales, un gain de temps considérable pour effectuer leurs opérations financières.

Ce partenariat montre qu'en joignant les efforts des principaux acteurs concernés, il est possible de mettre la technologie au profit du développement et de l'inclusion financière.

Pour bénéficier du service de remboursement via mobile, le client doit être titulaire d'une ligne téléphonique Tunisie Télecom, acquérir une carte prépayée e-dinar et souscrire au service « **MobiDinar** » en composant le code *104#.

Avec Enda inter-arabe, Tunisie Telecom et La Poste Tunisienne, la technologie est pour tous et à la portée de tous.